



## Mars 2024 : Mercredis-Découvertes

Dates	Maternelles	P1-2-3	P4-5-6
06/03	Congé de détente		
13/03	Chasse aux couleurs	Jeux d'adresse	Bingo
20/03	Création d'une fleur	Course d'orientation	Je jardine
27/03	Sport	Jeux de mémoire	Sport

**19 mars : journée pédagogique : journée au centre sportif d'Erezée (8h30-16h00)**

**MAX 48 enfants (16 maternelles /32 primaires)**

### Activités parascolaires

(De 15h05 à 16h00, les lundis, mardis, jeudis et vendredis)

1 € / enfant/ activité

#### Maternelles ( max 10 enfants/activité)

Lundis : pas d'activités

Mardis 12 et 26 : sport

Jeudis 14 : jeux d'adresse      21 : céramique      28 : pas d'activités

Vendredis 15 : pop corn      22 : pas d'activités      29 : Pâques

#### P1-2-3 (max 15 enfants/activité)

Lundis 11 : jardinage      18 : cuisine      25 : courses voitures téléguidées\*

Mardis 12 : pas d'activités      26 : jeux d'adresse

Jeudis 14 : céramique      21 et 28 : pas d'activités

Vendredis 15 22 et 29 : sport

\*25/03 : course de voitures téléguidées : amener sa voiture téléguidée personnelle chargée

#### P4-5-6 (max 15 enfants/activité)

Lundis 11 18 et 25 : Let's play in English

Mardis 12 et 26 : cours de guitare

Jeudis 14, 21 et 28 : piscine (max 7 enfants) ne pas oublier son sac de piscine (transport avec Mr Carl et Mme Amra jusqu'au centre Chromo +).

Vendredis 15 ,22 et 29 : couture

## **INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES SUR L'APPLICATION / PORTAIL : QUICKSCHOOL**

Ces programmes vous sont proposés dans le cadre de l'accueil temps libre , sous réserve de modification.

### Les Mercredis Découvertes, comment ça fonctionne ?

**Quoi ?** Chaque mercredi, durant l'année scolaire (sauf les vacances), un **programme d'activités varié** et proposé par tranche d'âge (2 ans ½ - 6 ans, 6 ans – 9 ans et 9 ans – 12 ans). Le programme mensuel est disponible dans les écoles et sur [www.rendeux.be](http://www.rendeux.be)

**Qui va s'occuper des enfants ?** grâce à la collaboration entre les opérateurs d'accueil de l'enfance, ceux-ci proposent des activités de choix et de qualité.

**Pour qui ?** les enfants de 2 ans ½ (enfant propre) à 12 ans

**Où ?** à l'école communale de Rendeux, rue de La Roche 22.

**Combien ?** 1 enfant : 5 €, 2 enfants : 9 €, 3 enfants : 12 €, 4 enfants 15€

Pour le paiement, un bulletin de versement vous sera envoyé à votre domicile.

**Organisation :** Administration communale de Rendeux en partenariat avec l'ASBL Lire au fil de l'Ourthe, « Les bêtises de Nicolas ».

**Comment ça se passe ?** soit votre enfant reste à l'école et prend son pique-nique, soit votre enfant participe aux activités qui ont lieu de 13h à 16h00.

Voici l'horaire d'une après-midi :

12h00-12h30 : récréation

12h30-13h00 : dîner pique-nique (à prévoir par les parents)

13h-15h45 : activités

15h45-16h00 : goûter (offert par la commune)

16h00-18h00 : garderie

**Participation obligatoire de 13h à 16h00.**

**Pour s'inscrire ?** le programme mensuel est disponible sur l'application QUICKSCHOOL, sur le site de la commune ou de l'école (ou envoyé par mail).

Inscriptions via l'application Quickschool pour le lundi 16h au plus tard.

**Attention, les inscriptions sont obligatoires !!**

**Et si j'ai encore des questions ?**

Amrapali Lambermont : 084/37.01.92 ou

[amrapali.lambermont@rendeux.be](mailto:amrapali.lambermont@rendeux.be)

### Les activités parascolaires, comment ça fonctionne ?

**Quoi ?** Chaque jour de la semaine, durant l'année scolaire (sauf les vacances), des activités sont proposés par tranche d'âge (maternelles/ P1-2-3/ P4-5-6). Le programme mensuel est disponible dans les écoles et sur [www.rendeux.be](http://www.rendeux.be)

**Qui va s'occuper des enfants ?** grâce à la collaboration entre les opérateurs d'accueil de l'enfance et le personnel interne de l'école, ceux-ci proposent des activités de choix et de qualité.

**Pour qui ?** les enfants inscrits à l'école communale de Rendeux.

**Où ?** à l'école communale de Rendeux.

**Combien ?** 1 € / enfant / activité journalière.

Pour le paiement, un bulletin de versement vous sera envoyé à votre domicile.

**Organisation :** Administration communale de Rendeux en partenariat avec le personnel de l'école et divers opérateurs locaux.

**Comment ça se passe ?** votre enfant reste à l'école à la sortie des cours à 15h05 et participe aux activités qui ont lieu de 15h05 à 15h55.

Vous pouvez ensuite le récupérer ou une garderie est proposée jusqu'à 18h00

**Pour s'inscrire ?** le programme mensuel sera envoyé par mail. Il sera également disponible sur [www.rendeux.be](http://www.rendeux.be)

Inscriptions auprès de Mr Vincent (primaires) ou Mme Alexandra (maternelles)

**Attention, les inscriptions sont obligatoires !!**

**Et si j'ai encore des questions ?**

Amrapali Lambermont : 084/37.01.92 ou

[amrapali.lambermont@rendeux.be](mailto:amrapali.lambermont@rendeux.be)